

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

540^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 4 décembre 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Yves Vinette, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
Mme Elizabeth Faucher, conseillère
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Gérald Bilodeau, conseiller
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOMENT DE RÉFLEXION

2017.12.327

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)

1. Liste des comptes à payer
2. Encaissements pour le mois de novembre 2017
3. Approbation des écritures de journal général

Période de questions (15 minutes)

C. Administration générale

1. Dépôts de documents
 - 1.1. Consommation électrique
 - 1.2. Consommation d'eau
 - 1.3. Don, marque d'hospitalité ou autres avantages – Déclaration
2. Correspondance
 - 2.1. La Randonnée Jimmy Pelletier – Autorisation de passage
 - 2.2. Le Bulletin des Chenaux – Achat de visibilité – Vœux de Noël

3. Calendrier des séances du conseil 2018
4. Formation éthique – Autorisation de la dépense
5. Élevage porcin – Commission responsable de la tenue de l'assemblée de consultation publique – Nomination des membres

D. Contrat et appels d'offres

1. Pepsi – Renouvellement de l'entente

E. Avis de motion

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2018 et les conditions de perception

F. Adoption de règlement

G. Sécurité publique

H. Travaux publics

I. Hygiène du milieu

J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

1. CCU – Appel de candidatures

K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)

1. Plaisirs d'hiver – Approbation de la dépense
2. Défilé du 80^{ième} anniversaire de la pêche aux petits poissons des Chenaux – Approbation de la dépense
3. Motivation jeunesse – Autorisation de la demande

L. Divers

- 1.
- 2.
- 3.

Période de questions (15 minutes)

M. Rapport des comités

N. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants : *L.1 Association des pourvoyeurs – Contribution 80^{ième} anniversaire* et *L.2 Motion de remerciements Cogeco – M. Richard Lachance*. L'ordre ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Adoptée.

2017.12.328

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
13 NOVEMBRE 2017**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de l'assemblée mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017

Aucune affaire.

GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)

2017.12.329

LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Nancy Benoit et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer d'une somme de 175 610,88 \$.

Liste des comptes payés	79 574,39 \$;
Liste des comptes à payer	67 908,05 \$;
Liste des salaires (2 semaines)	28 128,44 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

ENCAISSEMENTS DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Les encaissements du mois de novembre sont de 166 955,80 \$.

2017.12.330

APPROBATION DES ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les écritures de journal général du mois de novembre 2017.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)

- Internet haute vitesse.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔTS DE DOCUMENTS

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

CONSOMMATION D'EAU

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AUTRES AVANTAGES – DÉCLARATION

La mairesse dépose sa déclaration de don, marque d'hospitalité ou autres avantages.

CORRESPONDANCE

2017.12.331

RANDONNÉE JIMMY PELLETIER – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE la Randonnée Jimmy Pelletier est un événement cycliste visant à recueillir des fonds pour appuyer des organismes communautaires dans leurs efforts pour promouvoir le sport et la réussite scolaire via l'aide aux devoirs dans les milieux défavorisés et chez les personnes handicapées qui se tiendra le 2 juillet 2018;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade autorise le passage de la Randonnée Jimmy Pelletier sur le territoire de la municipalité le 2 juillet 2018.

Adoptée.

2017.12.332

LE BULLETIN DES CHENAUX – ACHAT DE VISIBILITÉ – VŒUX DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le Bulletin des Chenaux publie un cahier spécial pour le temps des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite publier ses vœux pour cette période;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'acheter 1/8 de page couleur pour un montant de 175 \$, avant toutes les taxes applicables, dans le cahier spécial du temps des fêtes du Bulletin des Chenaux.

Adoptée.

2017.12.333

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité:

QUE le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi, ou le mardi si le lundi est jour férié, et qui débiteront à 19 h :

- 15 janvier	- 5 février	- 5 mars	- 3 avril
- 7 mai	- 4 juin	- 3 juillet	- 6 août
- 4 septembre	- 1 ^{er} octobre	- 5 novembre	- 3 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

2017.12.334

FORMATION ÉTHIQUE – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE l'article 15 de la *Loi sur l'éthique* prévoit que tout membre du conseil d'une municipalité ou tout préfet élu au suffrage universel doit participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, dans les six (6) mois du début de son mandat, s'il n'a pas déjà participé à une telle formation;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) offre des formations en ligne;

Il est proposé par Gerald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de la conseillère Elizabeth Faucher à la formation sur l'éthique, offerte en ligne, au montant de 200 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2017.12.335

ÉLEVAGE PORCIN – COMMISSION RESPONSABLE DE LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE – NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT QUE les articles 165.4.4 à 165.4.17 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que la municipalité doit tenir une consultation publique pour un nouvel élevage porcin ou l'agrandissement d'un élevage en opération;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que la municipalité doit constituer une Commission qui sera responsable de la tenue de l'assemblée de consultation publique;

Il est proposé par Gerald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la mairesse Diane Aubut, la conseillère Germaine Leboeuf et le conseiller Yves Vinette membres de la Commission responsable de la tenue de l'assemblée de consultation publique.

Adoptée.

CONTRAT ET APPELS D'OFFRES

201.12.336

PEPSI – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec le fournisseur de breuvage pour l'aréna est venu à échéance;

CONSIDÉRANT QUE notre fournisseur actuel nous fait une proposition avantageuse pour la fourniture de breuvage pour l'aréna;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer l'entente de cinq (5) ans avec le fournisseur Alex Coulombe pour la fourniture des breuvages non alcoolisés à l'aréna.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE 2018 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

La conseillère Germaine Leboeuf donne avis de motion et dépose un projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2018 et les conditions de leur perception.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun point.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

TRAVAUX PUBLICS

Aucun point.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2017.12.337 CCU – APPEL DE CANDIDATURES

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général afin de faire un appel de candidature pour les trois (3) postes réservés aux résidents sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)

2017.12.338 PLAISIRS D'HIVER – APPROBATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de la programmation des plaisirs d'hivers 2018 qui consiste en la Marche aux flambeaux sur la rivière Sainte-Anne en janvier et la disco sur glace à l'aréna en février;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 600 \$ pour les deux (2) activités des plaisirs d'hiver.

Adoptée.

2017.12.339 DÉFILÉ DU 80^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE LA PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX – APPROBATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE la saison 2018 de la pêche aux poissons des chenaux est la 80^{ième} édition de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette édition spéciale, la corporation responsable des activités entourant cette 80^{ième} édition souhaite organiser un défilé sur la glace pour les résidents et les visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite être visible lors de cette activité et démontrer son soutien à l'événement;

Il est proposé par Elizabeth Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un budget de 1 000 \$ en vue de la réalisation d'un char allégorique pour le défilé du 80^{ième} anniversaire de la pêche aux petits poissons des chenaux.

Adoptée.

2017.12.340 MOTIVATION JEUNESSE – AUTORISATION DE LA DEMANDE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Motivaction jeunesse est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission de prévenir le décrochage scolaire,

la sédentarité et la délinquance chez les jeunes des milieux défavorisés et contribuer à l'intégration des jeunes immigrants à travers des activités sportives, de plein-air et des expériences significatives;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme organise une expédition polaire à vélo entre les villes de Montréal et Québec et qu'il doit trouver des endroits afin de dormir et se reposer;

Il est proposé par Gérald Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers de louer le centre des loisirs, au tarif prévu pour les OBNL, pour la nuit du 20 février 2018 en échange duquel l'organisme s'engage à fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'un minimum de deux (2) millions de dollars, de fournir la liste des personnes encadrant les jeunes et de déposer un dépôt de 250 \$ avant son arrivée.

Adoptée.

DIVERS

2017.12.341

ASSOCIATION DES POURVOYEURS – CONTRIBUTION 80^e ANNIVERSAIRE

CONSIDÉRANT QUE la prochaine saison de la pêche aux petits poissons des chenaux est leur 80^{ième} édition et qu'une programmation bonifiée sera offerte tant aux résidents de Sainte-Anne-de-la-Pérade qu'aux visiteurs;

Il est proposé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une contribution spéciale de 2 000 \$ à l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne pour la 80^{ième} édition de la pêche aux petits poissons des chenaux.

Adoptée.

2017.12.342

MOTION DE REMERCIEMENTS COGECO – M. RICHARD LACHANCE

CONSIDÉRANT l'implication et la contribution de monsieur Richard Lachance, président et chef de la direction Cogeco Média dans l'activité de clôture des célébrations entourant le 350^{ième} anniversaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une motion de remerciements à monsieur Richard Lachance, président et chef de la direction Cogeco Média pour sa contribution et son implication dans les célébrations de l'activité de clôture des fêtes du 350^{ième} anniversaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES (15 minutes)

Aucune intervention du public.

RAPPORT DES COMITÉS

- Politique familiale et MADA;
- Hôtel de ville et centre récréatif;
- Domaine Madeleine-de-Verchères;
- Fusion OMH.

2017.12.343

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité, que la présente séance soit levée à 20 h 04.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

Diane Aubut
Mairesse

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse